



Rentrée solennelle du Barreau de Paris et de la Conférence

30 novembre 2018

Discours de Joris Monin de Flaugergues

Premier Secrétaire de la Conférence

Eloge de Valentin Ribet

*A mes frères et sœurs de Conférence,
Safya, Julia, Etienne, Nima, Pierre,
Margaux, Guillaume, Maxime,
Vincent, Moad et Adrien, en gage de
notre amitié*

A ma fille, Alexandra

« La destinée nous tend parfois un verre de folie à boire. Une main sort du nuage et nous offre brusquement la coupe sombre où est l'ivresse inconnue. »

Victor Hugo, *L'Homme qui rit*.



Son immobilité laissait pressentir qu'il ne la rejoindrait pas.

Dans la nuit où s'élèvent les cris,

Les dernières notes se sont depuis longtemps évanouies,

Et l'amante esseulée, drapée d'angoisse, patiente vainement.

Dame noire demeurée sur le seuil,

Pliée, prostrée, la gorge pâle,

Silencieuse dans le tumulte,

Elle l'attend.

Préférant l'éclat marmoréen des palais aux furieux stroboscopes des pagodes,

Davantage rompue aux effets de manche des prétoires qu'aux déhanchés de cabaret,

Elle était une incongruité au cœur de cette abomination.

Alors, à trop se languir de son dormeur du bal,

La belle s'est lassée,

La suave est devenue suaire,

La muse s'est laissé sceller,

Et sur le cachet de cire des enquêteurs on peut lire...

« *VESTLAIRE RIBET NUMERO UN* ».

Madame le Garde des Sceaux,

Madame le Bâtonnier,

Mesdames, Messieurs les hauts magistrats,

Mes chers confrères,

Le 13 novembre 2015, Valentin Ribet n'est jamais venu récupérer sa robe au vestiaire du Bataclan.

A 26 ans, dans la fosse ruisselante, il s'est couché pour la dernière fois.



Dans la douceur automnale, l'effroi s'est déversé sur Paris. Le ciel prit une teinte cruelle, une mer de sang battit la ville de ses flots rouges.

Fluctuat...

Janvier était un écueil, novembre une escadre.

Un amalgame d'âmes mutines dansant sur le pont de l'abîme.

Au-delà des commémorations, demeurent aujourd'hui les réminiscences de cette nuit comme autant de tremblements.

Les soubresauts opiniâtres provoqués par la perte d'un nouveau-né.

Car Valentin Ribet, du haut de son unique année d'exercice, était un enfant de la Cour, un oison tombé du nid d'où il était éclos.

Il ne fut pas un grand avocat, n'obtint aucun acquittement, ne défendit point de célébrité, n'occupa jamais les fonctions de Bâtonnier, de membre du conseil ni même de Secrétaire.

Il ne fut ni écrivain, ni député ou encore académicien.

J'en conviens, nulle raison de s'essouffler aux trompettes de la renommée.

Et pourtant...

...et pourtant, aux sentiers rebattus par la gloire, arpentons ensemble le layon candide et insoupçonné.

Oui, vous entendrez aujourd'hui le destin d'un soldat en faction à la porte du hasard.

Car les champs de bataille sont souvent jonchés de possibles,

Car le moindre choriste d'un barreau est appelé à devenir son plus vibrant ténor,

Car il y a davantage dans les potentialités que dans les accomplissements,

L'éloge d'un avenir contrarié, plutôt que d'un passé révolu.

Contrairement à bien des avocats dont les noms ont résonnés ici, Valentin Ribet était votre contemporain.

Il naquit après vous, et jouit d'une enfance bourgeoise et paisible, de celles dont la torpeur cotonneuse laisse à un homme le temps de s'affirmer.



Une indolente jeunesse excusée par une intelligence qu'il sait supérieure mais tourne fièrement en dérision.

Partout, il affichera cette modeste nonchalance du prodige amodiant quelque peu l'injustice dont il s'estime affligé.

En effet, s'il se sait brillant, Valentin trouve que la nature n'a pas pris le soin de modeler ses traits à l'image de son esprit et, avant de déceler l'univers qui sépare la beauté et le charme, avant de cultiver cet élancement de dandy britannique si caractéristique, il se trouve assez disgracieux.

Il faut dire que le visage de ce farceur est singulier.

Il a à l'œil gauche, un ptosis prononcé, cette demi-chute de la paupière supérieure, ce léger voile de chair sous l'éventail duquel, juvénile, il dissimule ses timidités.

De cette pupille transformée en quartier de lune, Valentin tirera avant tout une vision facétieuse et décalée de la vie comme des gens.

Comment prendre le monde au sérieux quand votre reflet vous fait perpétuellement un clin d'œil ?

Alors, étudiant, Valentin développe un goût invétéré pour les circonlocutions ironiques.

A ceux qui pensent avoir cerné cet échelas à la voix étonnamment grave, il oppose une désarçonnante légèreté.

Sans jugement, sans méchanceté, il vise juste et touche au cœur, dissémine une ironie qui lézarde mais ne fissure pas.

Une forme d'humour juif, de celui qui ne s'interdit rien, qui signifie tout, et qui même du fond du Rhin ferait sourire un Léviathan.

A 18 ans, Valentin fourbit ses armes, et sa vocation prend lentement forme sous l'ombrage complice et bienveillant de son parrain, Jean Reinhart.

Derrière le vernis de l'humour, les paradoxes affleurent. Chez ce jeune garçon, le trop-plein d'existence s'équilibre par d'extraordinaires alternances, d'invariables balancements de positions, de concepts, de goûts parfaitement opposés et d'apparence inconciliables...

...il est un phare à éclipses menant une vie à feux tournants.

A Malakoff où il étudie, le droit n'est d'abord qu'un espace de jeu aux contours imprécis, l'université un terrain vague où épanouir amitiés sincères et nuits enivrées.



Depuis sa chambre exigüe, il élargit ses horizons, se plonge dans Kessel et Kerouac.

Lectures initiatiques pour louvoyant caustique.

Quand il ne lit pas, Valentin plonge ses yeux bleus dans l'onde brune de la chevelure d'Eva qui l'échoue d'abord sur une plage d'indifférence.

Elle ignore encore qu'à cet âge les passions, loin de s'offusquer, se nourrissent des refus.

Ainsi, à force d'insistance et d'ingéniosité, le ressac s'accalmit, et le cœur se laisse prendre. Elle ne quittera plus son naufragé recueilli.

Mais, si l'amour s'installe, les rêveries du voyageur adolescent s'évanouissent à l'aube de ses vingt ans.

Un besoin d'air politique souffle en rafales sur ce personnage dans le vent, l'orage frappe la lentille, le falot du phare vacille.

Valentin éprouve un intérêt déraisonnable pour l'affaire Tarnac.

Il en dénonce l'aberration juridique et factuelle, les perquisitions intruses, les gardes à vues interminables, le terrorisme inventé.

Intrigué, il pose ses doigts fins sur *L'insurrection qui vient*, l'ouvrage d'un comité invisible que les enquêteurs de la sous-direction anti-terroriste attribueront à Julien Coupat.

Alors qu'à cet âge on manque de sérieux comme d'expérience et de caractère comme de constance, à l'heure où d'ordinaire on rêve d'amour et de paix universels, où l'on pouffe sottement des volutes de chanvre sous la voute céleste, lui se détourne de l'attraction des astres.

Jugez un peu la tempête qui forçait sous ce crâne :

« Non pas se rendre visible, mais tourner à notre avantage l'anonymat où nous avons été relégués et, par la conspiration, l'action nocturne ou cagoulée, en faire une inattaquable position d'attaque. [...] L'offensive visant à libérer le territoire de son occupation policière est déjà engagée. [...] Il n'y a pas d'insurrection pacifique. Les armes sont nécessaires. [...] La question, pour une insurrection, est de se rendre irréversible. »¹

Pour Valentin, point de passage à l'acte, mais l'acte d'un passage, de la légèreté à la pesanteur, de l'assoupissement à l'éveil, de la naïveté à la conscience révolutionnaire.

Un parcours à l'origine d'une implacable réprobation de l'Etat.

¹ *L'insurrection qui vient*, Comité invisible, La fabrique éditions, 2007.



Doucement, sa bibliothèque anarchiste s'enrichit.

Mais, paradoxalement, ce communiste libertaire veut devenir avocat d'affaires.

Alors, la révolution est délaissée, et le discours se fait plus policé.

A la Sorbonne d'abord, où, studieux, il ressent pour la première fois la délicieuse meurtrissure de l'apprentissage et le plaisir érudit affleurant sous les stries azurées des ecchymoses professorales consenties.

Valentin gardera de ces heures de labeur une mèche blanche au sommet du crâne, sacrifice du corps à l'esprit, jaillissement de matière grise.

A Londres ensuite, dans l'équivoque de laquelle il se dédouble.

Si la nuit, il traque les épiphanies, étourdit ses tympanes de tapages *rock* et crache de la bière bon marché sur ses amis de toujours comme d'un soir, le jour, cet esthète visionnaire se passionne pour un étrange sujet : la *compliance*.

Lui l'antimoral, lui le séditieux, lui l'anarchiste, s'éprend de ce principe nouveau qui confie aux entreprises et non plus à l'Etat le devoir de prévenir et de sanctionner toute violation de la loi pénale.

Trois ans avant l'institution d'une obligation pour les sociétés d'adopter un programme de conformité, ce moderne avait déjà compris l'extraordinaire importance qu'allait prendre cette matière alors inconnue du droit français dans la stratégie des entreprises.

Surtout, il était conscient de la nécessité pour l'avocat d'y prendre toute sa place.

Un bon avocat s'assure de maîtriser ce qui est, un grand avocat se doit d'anticiper ce qui sera.

Valentin prête serment le 24 septembre 2014.

Il effectue sa première et unique collaboration dans le cabinet anglo-américain que vient de rejoindre un ancien associé d'Olivier Metzner : Antonin Lévy.

Dans les pas pressés de ce pénaliste des affaires aussi jeune qu'ambitieux, Valentin apprend ce que la célérité de la pensée doit à la rigueur de l'examen des faits.

Comme lui, il apprécie le divertissement que peut offrir le droit pourvu qu'on le prenne au sérieux.



L'exercice lui est aisé.

Les qualités exigées n'ont pas besoin de lui être inculquées : il les sait déjà.

Sous la layette de son inexpérience, à travers les coutures irrégulières de ses fantaisies, on aperçoit la trame, on sent poindre l'étoffe.

Discipliné, il porte une attention étonnement spontanée au détail.

Son application ne naît pas de la crainte de l'erreur qui expose tout jeune avocat à l'intransigeance de son maître.

Chez lui, elle témoigne d'un authentique souci de l'autre.

Dans les tâches fastidieuses qu'il accomplit, Valentin perçoit la réalité de ceux dont la défense lui est confiée : l'homme derrière le client, l'humain sous le parchemin.

Il ne se contente pas de comprendre vite les choses mais discerne bien les gens. Il veut voir clair dans les ténèbres de leurs impénétrables solitudes.

Mais point de compassion sans contagion, et les accents cyniques de ses traits d'humour dissimulent bien mal la profonde impression qu'inscrivent en lui, malgré lui, les tragédies judiciaires auxquelles il assiste.

Nous sommes nombreux à nous épargner cette confusion des peines pour mieux accepter les compromis, oublier les renoncements, et éviter qu'une douleur personnelle s'ajoute à un échec professionnel.

Valentin dédaigne cette prudence et refuse le masque qui déjà s'épaissit chez ses confrères.

A cœur ouvert, à corps perdu et l'esprit libre, il s'engage totalement.

Les dossiers qui lui sont confiés le requièrent et le méritent.

Peu à peu, les tomes d'instruction sédimentent son bureau et il apprend à excaver ces strates fossilisées, à les épousseter, puis à les tamiser pour en écarter les cotes calcaires, grossières et sans valeurs, et ne conserver que ces trésors enfouis que sont les diamants d'innocence et de nullités cristallisées.

Ce collaborateur est un orpailleur.



Pour investi qu'il soit, Valentin n'en garde pas moins une lucidité certaine sur le rôle romantique et parfois vain de la défense.

Il répète ainsi à l'envi que changer d'avocat en cours d'information judiciaire, c'est comme changer de chaise longue sur le pont du Titanic.

Mais le véritable talent de Valentin est ailleurs.

C'est au contact des enquêteurs et des magistrats qu'il excelle.

La maturité de son propos et le ton de sa voix congédient rapidement l'empreinte pouponne de son visage.

Les mots sont choisis et la paupière abaissée fait diversion.

Habile et contrôlé, il ne montre rien, parle peu, et dit tout.

Respectueux sans obséquiosité, résolu sans rudesse, complice sans collusion, Valentin a l'intelligence d'être appréciable, et sa compagnie attédie les tempéraments les plus ardents.

En garde à vue, lors d'interrogatoire, au cours de perquisitions, à force de proximité, il apprivoise les limiers et peu à peu transforme leurs aboiements en inoffensifs jappements. Inexorablement, la culpabilité s'éloigne à mesure que la sympathie grandit.

Que voulez-vous, quand on désigne pareil avocat, on ne peut être fondamentalement mauvais.

Dépassant les limites d'une défense de rupture ou de connivence, Valentin applique celle que lui imposent son caractère et l'affection des autres : une défense d'attachement.

Un attachement identique le lie à ses propres clients, ceux qui ignorent la pertinence et l'audace dont ils font preuve en confiant leur sort à cet orateur virginal.

Enthousiasmé par l'image d'Epinal du pénaliste fiévreux, Valentin brûle d'obtenir la liberté d'un homme qu'on veut incarcérer.

On ne devient véritablement avocat qu'en abordant une audience en bretteur d'anathème ou en mendiant de liberté.

Valentin le comprend lorsqu'il prononce sa première, sa sublime, son unique plaidoirie.

Le champ d'un cygne encore duveteux.



Le ministère public a interjeté appel de l'ordonnance disant n'y avoir lieu à placement en détention provisoire dont a bénéficié son client, mis en examen dans une vaste affaire d'escroquerie à la TVA.

Les montants détournés, comme le risque d'infirmité, sont élevés.

Ce jour-là, les visages des magistrats de la chambre de l'instruction ont, comme tous les autres jours, cette composition si particulière, dont Valentin ne parvient à identifier si elle est la stature d'une hostilité érigée par l'ennui ou la figure incarnée de l'hermétisme et de l'impénétrable.

Son discours est calme, limpide, étincelant d'intelligence mais sans éclat de voix.

Remercié sans indice, l'avocat supporte l'interminable attente du délibéré à la brasserie des Deux Palais en compagnie de son client et du sac de sport de ce dernier, emporté au cas où.

Quelques pulls, des baskets, une brosse à dent.

L'espoir et le renoncement, le dérisoire et l'indispensable.

Valentin déteste ce sac.

Sa présence empeste la détention,

Sa taille rappelle l'incertitude de l'attente,

Sa laideur reflète l'anxiété de l'échec.

Les échanges sont futiles, les cafés ne passent pas.

Difficile de converser quand on a à ses pieds tant d'inhumanité contenue.

Et puis, finalement, comme une évidence sur cette carrière sans tache, la liberté confirmée, et le sac remisé.

Fier, tranquille, irrésistible, il peut retrouver son 18^e, son Barbès-Montmartre, ce que ce bohème qui lentement s'embourgeoise appelle sa dangereuse *no go zone*.

Valentin est avocat depuis maintenant un an.

Il s'est affiné, affirmé, affermi.

Ces douze mois lui ont suffi à trouver sa place au sein du barreau, et il pose désormais un regard patient et attendri sur ceux qui s'appêtent à embrasser cette profession qu'il aime tant.



Alors que l'homme grandit, voici que la saison décline.

Sémillant sous l'éclat finissant de ce soleil d'octobre, foulant les feuilles froissées, il se rend au Palais pour assister à la prestation de serment d'un jeune collaborateur du cabinet.

Comme le veut la tradition, une fois le « Je le jure » adressé aux lambris peints et dorés de la Cour, Valentin accompagne son tout jeune confrère écouter l'annonce d'un Secrétaire de la Conférence à ces robes vierges et plissées.

Du fond de la bibliothèque de l'Ordre des avocats, adossé aux capitons fauves, il se surprend à lui prêter une particulière attention :

« Mes Chers Confrères ! Le Barreau a besoin de vous ! L'Etat bride les libertés, piétine la défense, bafoue le droit et emprisonne à tour de bras. La psychose terroriste est un chiffon rouge agité par le pouvoir, la sécurité qu'il met en avant est un moyen grossier d'étendre son emprise sur l'ensemble de la société. Il faudra que se trouvent parmi vous des avocats pour dénoncer le totalitarisme sécuritaire et carcéral de ce gouvernement. Ce combat, ce rôle, ce peut être, ce doit être le vôtre. Saisissez cette chance, et rejoignez la Conférence ! »²

Un léger rictus se dessine sur son visage. Silencieux, Valentin songe.

En cet instant, la pensée de Tarnac lui revient.

Sans doute se projette-il, s'imagine-t-il concourir à la Conférence, aussi étrange et altière que cette institution lui paraisse.

Sûrement se voit-il Secrétaire à la galerie anti-terroriste arracher ses clients de la nasse des lois sécuritaires, dénoncer l'absence d'éléments matériels, critiquer la légalité des poursuites et obtenir, du moins plaider, la liberté.

Valentin Ribet est mort deux semaines plus tard.

Feu follet malicieux, brutalement éteint dans cette salle noire alors qu'il scintillait au rythme du monde auprès de son Eva.

Que restera-t-il de lui ?

Mille petites qualités, dont le total ne fait pas un exemple certes, mais suffit à créer en vous une gêne obscure.

² Souvenir approximatif du discours de Maître David Apelbaum, 3^e Secrétaire de la Conférence promotion 2015, le 28 octobre 2015.



Il m'arrive d'être cueilli par cette sombre mélancolie quand déborde en moi l'impression qu'il devrait occuper ma place.

Que c'est lui que vous devriez écouter aujourd'hui.

Alors comment, comment supporter l'intolérable tiraillement de réclamer la liberté d'hommes et de femmes qui se réjouissent du deuil dont on est affligé ?

Comment marcher seul la nuit, sans but, sous le poids de ces absences qui jamais ne vous quittent, et de ces dettes que l'on ne peut acquitter ?

Comment être à la hauteur de ce devenir inachevé qui nous exhorte de vivre ?

S'il avait été là, s'il avait pu plaider ne serait-ce qu'une deuxième fois, je sais que Valentin aurait réussi à penser dans les ruines de nos sentiments écartelés et de nos intelligences abolies.

Il ne serait pas demeuré las, stupide et interdit, et malgré l'ampleur de nos traumatismes, nul doute qu'il vous aurait demandé d'admettre que quelque chose de plus précieux encore a été détruit par le spectacle des années que nous venons de traverser.

Que face à l'horreur des crimes, l'institution judiciaire a endossé une part disproportionnée de la peur qu'inspirent les idéologies meurtrières.

Que dans la crainte, l'Etat lui a confié l'impossible, l'inadmissible tâche de fouiller des millions d'âmes et d'y traquer les moindres pensées, aussi embryonnaires et versatiles soient-elles.

Surveiller et prévenir, la culpabilité est devenue accessoire puisque la punition est déjà acquise, froidement scellées derrière le voile des cages de verre où défilent ces velléitaires.

Il vous aurait dit que l'événement pénal de référence s'est transformé, qu'il ne s'agit plus uniquement de sanctionner ceux qui ont perpétré ou seulement planifié de tels actes, mais d'emprisonner ceux dont on redoute, parfois bien hâtivement, qu'ils n'envisagent de les commettre.

L'association de malfaiteurs terroriste, une infraction liquide dans laquelle la défense se noie, une notion aussi indéfinissable que l'atrocité des comportements qu'elle est persuadée d'empêcher au terme d'informations judiciaires désormais dirigées par des juges de la précognition.

Jamais, jamais dans l'histoire judiciaire ne s'est-on aventuré si loin, si profondément, si obscurément dans les brumes du dessein criminel.



Pour apaiser nos consciences angoissées, entreprenant de nous protéger de ce sentiment, la justice française est entrée dans une décennie de la peur.

Parce qu'il avait confiance en l'humanité, Valentin Ribet, cet avocat dont on a volé le destin eut dénoncé qu'on condamne des hommes en présumant du leur.

Et puisqu'il n'est plus là, permettez-moi d'emprunter sa candeur, ses idéaux, et de vous y enjoindre,

Madame le Garde des Sceaux,

Mesdames, Messieurs les hauts magistrats,

Pour que nos institutions ressortent indemnes des assauts fanatiques,

Pour que la barbarie ne meurtrisse plus notre droit en sus de nos chairs,

Pour que l'éloge d'une vie dépasse cette simple journée,

Face au terrorisme, cessez de confisquer la peur !

Préservez-vous...

... ne cherchez plus à nous l'épargner, laissez-nous le soin de l'exorciser.

Nous y parviendrons.

Cette peur, il arrive parfois qu'elle ressurgisse en moi.

Assourdissante, elle déchiquète méticuleusement le silence.

Un ronronnement sourd d'abord, le râle inhumain qu'émet en s'éveillant cette démesure inanimée.

Puis les cliquètements chorégraphiés des mécanismes délicatement imbriqués,

Le branle étouffé des rouleaux et des rouages,

Le bruissement des feuilles échauffées par l'inscription des figures et caractères.

Le cabinet est calme en ce vendredi soir.

Il a été déserté tôt, la semaine fut longue et la nuit s'annonce belle.

N'y demeure que Valentin et ce jeune collaborateur venant de prêter serment que j'étais alors.



Nous ne sommes pour ainsi dire que tous les deux.

J'entends encore la monstrueuse imprimante du couloir ruminer pour les régurgiter les places de concert de Valentin.

Je le revois se tenant devant moi, me les présentant, rieur, moqueur, heureux,

Je me revois lui dire au revoir, ignorant qu'il s'agit d'un adieu,

Je revois mon ami, Valentin Ribet, qui me manque autant qu'il manque à la vie.